



LES COMITÉS 2020- 2021





Les comités de la CCIM : des acteurs de changements et de rayonnement de notre région

La Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan (CCIM) invite ses membres à s'exprimer et à s'impliquer sur différents comités dans une volonté de partager leur expérience et leurs connaissances auprès de la communauté d'affaires. L'implication d'un membre sur un comité contribue à appuyer la permanence et à faire rayonner l'entrepreneuriat ! Voici les différents comités sur lesquels vous pouvez vous impliquer :

1. Main-d'œuvre, Immigration et formation
2. Achat local
3. Membership
4. Gala
5. Jeunesse (18 à 35 ans)
6. Nouveaux entrepreneurs

Chaque comité comptera entre 5 et 7 membres. Ils se réuniront trois ou quatre fois par année, de septembre à juin. Les candidats doivent être disponibles pour participer aux rencontres avec une certaine assiduité. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour soumettre votre candidature. Pour toutes les informations, rendez-vous sur notre site web : www.ccmanic.qc.ca.



22 Place LaSalle, Baie-Comeau, Qc, G4Z 1K3

(418) 296-2010

www.ccmanic.qc.ca

info@ccmanic.qc.ca

Facebook/Chambre de Commerce de Manicouagan

Instagram/Chambredecommercemanicouagan

Linkedin/Chambre de commerce et d'industrie de Manicouagan

Les comités

1. Main-d'œuvre, immigration et formation

Le comité main-d'œuvre, immigration et formation travaille sur des dossiers tels que l'attraction de la main-d'œuvre en région et la formation en entreprise. Il a pour mission de trouver des solutions pour pallier le problème de recrutement de travailleurs en région, mais également cibler des formations pertinentes pour les entreprises et leurs travailleurs actuels. Compte tenu du vieillissement de la population, le recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée et la rétention du personnel deviennent des enjeux de plus en plus préoccupants pour le développement des entreprises.

2. Achat local

Le comité d'achat local prend part aux discussions sur les enjeux d'approvisionnement. Il est également amené à soutenir la campagne d'achat local se déroulant actuellement dans la Manicouagan, *Investissez Manic*. La CCIM agit à titre de leader en prenant position et en réalisant de la sensibilisation à cet égard depuis de nombreuses années. Le comité achat local viendra donc bonifier les actions de la CCIM.

3. Gala

Le comité du Gala voit à l'organisation de celui-ci. Il assure son bon déroulement, son financement et apporte du soutien à la permanence dans la coordination de l'activité. Le gala est un événement important au calendrier de la CCIM et dans le monde des affaires de la région. Il nécessite une préparation importante et le comité viendra soutenir la CCIM dans les démarches de préparation pour cette activité.

4. Membership

Le comité Membership cherche à connaître le degré satisfaction des membres de la CCIM afin d'optimiser le service à la clientèle de l'organisme. Il vise à trouver des pistes de solutions pour favoriser l'intégration et l'épanouissement des membres au sein du réseau. De plus, ce comité contribue à l'organisation d'activités de réseautage pour la communauté de la CCIM, tel que le 5 à 7 mensuel.

5. Jeunesse (18 à 35 ans)

Le comité Jeunesse est composé de 2 administrateurs de la CCIM, de 2 administrateurs de la Jeune Chambre de Manicouagan et de 2 membres de la CCIM âgés de 18 à 35 ans. Il assure l'organisation d'activités et d'initiatives visant à promouvoir la visibilité et l'intégration des jeunes gens d'affaires dans la communauté d'affaires. Le tout par l'entremise d'outils et d'occasions permettant de favoriser leur essor, de représenter leurs intérêts et de porter leurs voix dans des enjeux qui les touchent.

6. Nouveaux entrepreneurs

Le comité nouveaux entrepreneurs accompagne les nouvelles entreprises en démarrage (0 à 2 ans). Il veille à les outiller et à propulser leur projet entrepreneurial. Ce comité met également en place des moyens pour connecter les entrepreneurs à leur marché et à leur communauté d'affaires.

Composition des comités

Les comités sont composés de 5 à 7 personnes :

- Un responsable de comité
- Des 2 à 3 membres de la CCIM
- Des employés de la CCIM dont les responsabilités sont liées aux thèmes traités par le comité
- Des membres spécialistes ou invités pour leur expertise, leurs connaissances hors du commun et leur apport exceptionnel à la réflexion sur des dossiers stratégiques

Pour constituer les comités et sélectionner les membres, la Chambre tient compte des critères suivants :

- La représentativité des différents secteurs économiques de la Manicouagan
- L'expertise des membres
- L'arrimage avec les grandes priorités stratégiques de la Chambre
- L'assiduité (pour les membres actifs qui souhaitent renouveler leur mandat)
- Être membre de la CCIM (obligatoire)

Notes importantes :

- Les comités stratégiques se réunissent trois ou quatre fois par année, de septembre à juin.
- Les candidats doivent être disponibles pour participer aux rencontres avec une certaine assiduité.
- La date limite pour le dépôt d'une candidature est le 30 septembre. Les candidatures reçues avant cette date seront conservées et évaluées suivant leur dépôt.
- L'invitation à siéger à un comité s'adresse aux individus et non aux organisations. Il n'est donc pas possible pour un membre d'un comité de transférer son siège à une autre personne de son organisation.

Vous souhaitez être membre d'un comité de la Chambre ?

Les personnes intéressées doivent soumettre leur candidature à Myreille Lalancette, directrice générale, par courriel à l'adresse direction@ccmanic.qc.ca. Les candidatures doivent être accompagnées d'un court message de présentation dans lequel les candidats expliquent leurs motivations à faire partie du comité et la contribution qu'ils sont en mesure d'apporter aux réflexions.